



HAL
open science

MRTE - mobilité réseaux territoire environnement

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. MRTE - mobilité réseaux territoire environnement. 2014, Université de Cergy-Pontoise - UCP. hceres-02033317

HAL Id: hceres-02033317

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02033317>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Évaluation de l'AERES sur l'unité :
Mobilité, Réseaux, Territoire, Environnement
MRTE
sous tutelle des
établissements et organismes :
Université de Cergy-Pontoise - UCP



Décembre 2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Pour l'AERES, en vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- M. Didier HOUSSIN, président
- M. Pierre GLAUDES, directeur de la section des unités de recherche

Au nom du comité d'experts,

- M. Gabriel DUPUY, président du comité

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.
Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité :	Mobilité, Réseaux, Territoire, Environnement
Acronyme de l'unité :	MRTE
Label demandé :	EA
N° actuel :	4113
Nom du directeur (2013-2014) :	M. Pierre ZEMBRI
Nom du porteur de projet (2015-2019) :	M. Didier DESPONDS

Membres du comité d'experts

Président : M. Gabriel DUPUY, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne

Experts :

- M^{me} Isabelle LEFORT, Université Lyon 2
(représentante du CNU)
- M^{me} Bernadette MERENNE-SCHOUMAKER, Université de Liège, Belgique
- M^{me} Raymonde SECHET, Université de Rennes 2
- M. Jean-Paul THIBAUD, CNRS, Grenoble

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M. Paul ARNOULD

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M^{me} Carole AUBERT DE VINCELLES (directrice de l'École doctorale Droit et Sciences humaines, n° 284)

M. Stéphane SERFATY, Université de Cergy-Pontoise



1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

L'EA MRTE a été créée en 1998 au sein du jeune département de Géographie de l'Université de Cergy-Pontoise. Elle a obtenu le statut de Jeune Équipe en 2002, puis celui d'Équipe d'Accueil en 2005. Initialement composée de membres des sections 23 (géographie) et 24 (aménagement de l'espace, urbanisme) du CNU, elle s'est progressivement élargie à des enseignants-chercheurs dans les domaines du génie civil et de l'acoustique (section 60), ainsi que de la communication (section 71). Elle est localisée sur le site des Chênes de l'UCP, à l'exception des chercheurs travaillant sur l'environnement qui sont hébergés sur le site de Neuville (IUT) et de quelques enseignants-chercheurs, enseignants principalement issus de l'École supérieure du professorat et de l'éducation, ESPE, ex Institut universitaire de formation des maîtres, IUFM.

Depuis sa création et jusqu'à ce jour, l'équipe MRTE a connu trois directeurs. Le règlement intérieur adopté en 2010 a instauré une fonction de directeur adjoint.

L'équipe était au départ focalisée sur les transports et la mobilité des personnes, tout en y intégrant une dimension environnementale et une approche ergonomique originales. L'étoffement du corps enseignant du département-support ainsi que l'adjonction de ressortissants d'autres disciplines ont permis l'émergence de nouvelles thématiques de recherche sur le bruit et les ambiances (des transports puis de l'espace public au sens large), sur le développement culturel et sur la valorisation des patrimoines, sur la perception et les représentations de l'environnement, ainsi que sur la valorisation environnementale. Sur la suggestion de l'AERES en 2008, il avait été décidé de ramener le nombre d'axes à deux. L'accroissement de la taille de l'équipe depuis la dernière évaluation a incité MRTE à proposer pour le nouveau projet 2015-2019 une organisation en trois axes.

A l'heure actuelle, l'équipe, bien que composée majoritairement de membres des départements de géographie et d'histoire, relève de trois composantes de l'UCP : l'UFR de Lettres et Sciences humaines, l'IUT (départements Gestion logistique et transport, GLT, Services et réseaux de communication, SRC et Génie civil) ainsi que l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation, ESPE, ex Institut universitaire de formation des maîtres, IUFM (Académie de Versailles.).

Équipe de direction

Directeur : M. Didier DESPONDS,

Directrice adjointe : M^{me} Catherine LAVANDIER

Nomenclature AERES

SHS3_1 Géographie

SHS3-2 Aménagement et urbanisme

ST5 Sciences pour l'ingénieur



Effectifs de l'unité

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2013	Nombre au 01/01/2015
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	17	18
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés		
N3 : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)		
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)		
N5 : Autres chercheurs des EPST ou EPIC (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)		
N6 : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)	1	1
TOTAL N1 à N6	18	19

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2013	Nombre au 01/01/2015
Doctorants	10	
Thèses soutenues	6	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité *	1	
Nombre d'HDR soutenues	4	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	5	6

2 • Appréciation sur l'unité

Avis global sur l'unité

Le laboratoire Mobilité, Réseaux, Territoire et Environnement est une équipe globalement en progrès. Quelques individualités en assurent une bonne reconnaissance scientifique sur des thèmes qui devraient cependant faire l'objet d'une meilleure structuration et d'un meilleur partage par l'ensemble du laboratoire.

L'encadrement doctoral est satisfaisant, dans une perspective de professionnalisation. Il mérite d'être élargi à un effectif supérieur et stable de doctorants.

En menant une réflexion collective de fond sur ses spécificités (recherche contractuelle, recherche action, professionnalisation des doctorants, environnement local et francilien, concurrence), en resserrant et en affirmant ses axes de recherche, MRTE peut et doit mettre en œuvre une stratégie collective en correspondance avec celle de son établissement.

Points forts et possibilités liées au contexte

La production scientifique et la notoriété du MRTE sont en progression depuis la dernière évaluation AERES. L'activité de recherche sur contrats a une grande importance dans l'activité de l'équipe. Cette activité, relevant parfois de la recherche-action, est une force, l'activité d'animation scientifique est avérée (colloques et manifestations diverses).

LE MRTE travaille sur plusieurs thèmes : patrimoine et territoire, acoustique appliquée aux territoires urbanisés, mobilités et périphéries urbaines, politiques de transport et leur impact, réseaux et territoires. Le thème de l'environnement acoustique et les ambiances sonores est particulièrement fécond en termes de production scientifique y compris pluridisciplinaire.

Grâce à sa participation à de grands programmes (COST, Labex), grâce à une bonne reconnaissance de quelques-uns de ses membres au niveau national et international, le laboratoire MRTE exerce dans l'ensemble un rayonnement et une attractivité convenables.

La taille de l'unité de recherche MRTE permet d'avoir à la fois une organisation simple et une vie scientifique forte y compris pour les doctorants. Pour eux, ce laboratoire constitue un milieu favorable articulant de manière satisfaisante formation à la recherche et acquisition de compétences opérationnelles.

Une gouvernance efficace correspond à la volonté collective de faire de MRTE une unité dynamique, efficace et reconnue dans ses domaines de compétences.

Du fait de son histoire, de son potentiel, de sa relation forte avec l'enseignement, de sa bonne insertion locale, MRTE a la capacité de s'inscrire dans les perspectives stratégiques de l'établissement et de mener à bien un projet prometteur.

Points faibles et risques liés au contexte

La recherche action, la recherche sur contrats qui marquent fortement ce laboratoire risquent de se faire au détriment d'autres formes de production scientifique. Dans l'ensemble, la production scientifique est reconnue au niveau national mais, mis à part le domaine de l'environnement sonore et sauf quelques individualités fortement engagées dans les autres domaines, elle peine à s'imposer au niveau international et dans des revues bien reconnues.

Le dispositif collectif de recherche manque d'une structuration autour de véritables perspectives transversales et de concepts/notions débattus et partagés entre chercheurs.

L'effectif de doctorants est instable car soumis aux itinéraires de carrières des HDR. Il en résulte une déperdition mais aussi une difficulté à stabiliser des axes de travail.

La nouvelle organisation en trois axes comporte des risques de dispersion et d'insuffisance de masse critique dans un contexte de plus en plus concurrentiel. La combinaison des deux thèmes patrimoine et géographie sociale au sein de l'axe « Dynamiques sociales, politiques et culturelles des territoires » ne paraît pas bien assurée. L'expérience



de recherche-action fortement présente dans le laboratoire MRTE ne fait pas l'objet d'une véritable démarche réflexive et collective.

Recommandations

MRTE gagnerait à mieux expliciter son expérience de recherche action dans ses modalités et à mieux l'affirmer de manière à valoriser cette originalité du laboratoire qui peut constituer un avantage comparatif. Il conviendrait que le laboratoire engage collectivement et rapidement une démarche réflexive sur cette question.

Il conviendrait de renforcer l'axe "historique" "Transport et mobilités" et de mieux articuler cet axe avec l'axe "Perception et représentation de l'environnement" en concentrant les projets sur un thème "Grandes infrastructures et leur environnement", à situer notamment dans le contexte francilien.

Il faut chercher à assurer une meilleure "couture" des deux sous-axes "Géographies sociales" et "Effets patrimoniaux" de l'axe PARU, de manière à ce que MRTE constitue un appui recherche solide au labEX PATRIMA, déjà engagé, et à l'IEP (Institut d'études politiques) qui sera créé à l'UCP en septembre 2014.

3 • Appréciations détaillées

Appréciation sur la production et la qualité scientifiques

La production scientifique du MRTE est en nette progression depuis la dernière évaluation AERES. Le nombre de membres producteurs est passé de 8 à 17 durant le quinquennal et témoigne d'un véritable effort de l'équipe en la matière. D'une façon générale, la notoriété du laboratoire MRTE a progressé, tant au sein de l'environnement local qu'à l'échelle nationale voire internationale.

En termes quantitatifs, cette progression se manifeste dans tous les types de publication :

- articles dans des revues avec comité de lecture répertoriées dans les bases de données internationales : 24 (soit un accroissement de 50%) ;
- articles dans des revues avec comité de lecture non répertoriées dans des bases de données internationales : 28 (soit un accroissement de plus de 350%) ;
- articles dans des revues sans comité de lecture : 43 ;
- directions d'ouvrages : 8 (soit un accroissement de 300%) ;
- ouvrages scientifiques (ou chapitres de ces ouvrages) : 47 (soit un accroissement de plus de 110%) ;
- communications avec actes dans un congrès international (18) ou national (13) (soit un accroissement de plus de 7%) ;
- communications orales sans actes dans un congrès international ou national: 25 (soit un accroissement de plus de 100%).

Cet effort dans l'activité de publication et de valorisation pourrait se porter maintenant davantage dans le choix de publier dans des revues reconnues, dans des publications internationales, et dans une plus grande incitation des doctorants à publier également dans des revues.

Notons la soutenance de 6 thèses (mais aussi 6 interruptions de thèse) au cours de la période quinquennale qui s'achève. 10 thèses sont actuellement en préparation.

Vue la difficulté à publier des travaux pluridisciplinaires dans des revues, ceux-ci sont plutôt rendus visibles dans les contrats de recherche, dans les thèses de doctorat et au sein des colloques.

Par ailleurs, on peut constater la grande importance de l'activité de recherche sur contrats. 17 contrats avec des partenaires publics (ANR, PREDIT, R2DS Île-de-France) et 4 contrats avec des partenaires privés ou assimilés. On assiste d'ailleurs au passage progressif du rôle de partenaire à celui de pilote. Cette activité contractuelle, qui relève parfois de la recherche-action, constitue sans doute un point fort de l'activité scientifique du laboratoire même si l'on peut regretter que les 5 productions majeures signalées par le laboratoire relèvent exclusivement de tels contrats et pas d'autres types de productions.

L'activité d'animation scientifique est concrétisée par l'organisation de 12 manifestations scientifiques. Les deux plus marquantes ont été les colloques portant sur « L'égalité des chances, au-delà des mots » et « Les habitants, acteurs de la rénovation urbaine ». Trois journées d'études ont par ailleurs été organisées avec le SEDET (Paris 7) sur des questions d'actualité concernant le Maghreb et le Moyen-Orient.

LE MRTE développe un champ d'expertise reconnu dans plusieurs domaines : patrimoine et territoire, acoustique appliquée aux territoires urbanisés, mobilités et périphéries urbaines, politique de transport et leur impact, réseaux et territoires. L'effort mené au niveau du rayonnement international reste à affirmer. L'axe 2 portant sur les perceptions et représentations de l'environnement, les environnements acoustiques et les ambiances sonores semble particulièrement fécond, tant dans la production scientifique (10 articles dans des revues avec comité de lecture répertoriées sur 24 pour le total de l'équipe) que dans sa dimension pluridisciplinaire (entre sciences pour l'ingénieur et sciences humaines et sociales).

Appréciation sur le rayonnement et l'attractivité académiques

Sans conteste, le rayonnement national et surtout international de MRTE a progressé depuis la dernière évaluation AERES comme en témoignent les faits suivants :

- participation au contrat européen COST dans le cadre du 7ème PCRD pour le bruit du passage des avions et au contrat franco-allemand DEUFRAKO RASP pour le bruit du passage des trains. Pilotage depuis un an d'un projet FRAE/ANR pour quantifier l'influence des caractéristiques sonores sur la qualité sonore perçue ;

- participation d'une responsable d'axe au bureau de la Société française d'acoustique. Cette responsable d'axe participe également au comité de gestion de l'action COST "Soundscape of European Cities and Landscapes" qui regroupe 18 pays européens ;

- une MCF de MRTE, visiting scholar à Berkeley (2010-2011-2012), a été distinguée par une bourse Fullbright (2009-2010) et par une désignation comme membre IUF junior(2011-2016) ;

- une MCF participe au consortium international "mégaprojets urbains" de la Fondation Volvo ; une autre est en charge de plusieurs projets dans le cadre de l'action "Patrimoine, tourisme et mémoire" (2013-2014) ;

- plusieurs membres de MRTE ont une activité éditoriale importante, notamment pour les revues "Justice spatiale, Spatial Justice" et "Géotransports" ;

- MRTE a accueilli des professeurs invités en provenance de pays étrangers (Allemagne, Royaume Uni, Pays-Bas, Hongrie, Algérie, Inde) sur les thèmes de l'axe "PARU" et de l'axe "Transports et territoire" ;

- enfin, depuis 2012, quelques membres du laboratoire participent activement au labEX Patrima sur le thème "Culture et patrimoine" (organisation d'un colloque international sur le patrimoine sonore).

Cependant, comme le montre la liste ci-dessus, l'essentiel de l'attractivité et du rayonnement académique de MRTE est plutôt à mettre au crédit d'engagements individuels que d'une dynamique collective.

Appréciation sur l'interaction avec l'environnement social, économique et culturel

L'Université de Cergy-Pontoise est une jeune université de la périphérie parisienne. Elle accueille 16.000 étudiants répartis entre toutes les disciplines (sauf la médecine). MRTE est un laboratoire qui illustre bien la situation de l'UCP.

D'une part, il bénéficie d'une bonne insertion locale. MRTE est étroitement relié à des masters professionnels qui s'inscrivent de longue date dans de fortes relations locales ou régionales (Veolia, RATP). D'autre part, les recherches du laboratoire peuvent heureusement se porter sur des terrains proches (Roissy, Confluence) pour lesquels la reconnaissance du laboratoire s'impose. Qu'il s'agisse des transports, de l'environnement ou du patrimoine, MRTE est donc bien inséré dans son environnement social, économique et culturel. Il est vrai que, pour ce qui est des collectivités, les relations avec la Communauté d'agglomération et avec le Conseil général du Val d'Oise paraissent, comme pour l'UCP, plus faciles que les relations avec la Région Ile-de-France. Mais les sujets de recherche de MRTE, même lorsqu'ils portent sur des questions régionales, sont également soutenus par des opérateurs nationaux tels que VNF (Voies navigables de France) ou ADP (Aéroport de Paris) ou des programmes de recherche comme le PREDIT.

D'autre part, de par sa situation dans l'environnement francilien (et ipso facto parisien) MRTE est soumis comme l'UCP à une forte concurrence. Le pôle Paris-Centre, Nanterre, Versailles-Saint Quentin, et surtout le pôle de Marne-la-Vallée ont un pouvoir attractif considérable sur les étudiants de Master, les doctorants et les enseignants-chercheurs, en particulier en ce qui concerne les thèmes de recherche de MRTE.

Depuis la dernière évaluation, MRTE a élargi le cercle de ses partenaires, au gré des contacts et des opportunités d'études, de recherche et de recherche-action. Cette diversification est appréciable. Cependant, les opportunités n'assurent pas toujours des possibilités de programmes à long terme. Or à l'avenir, l'appui financier des organismes locaux pourrait se réduire et les relais nationaux, comme le PREDIT, restreindre leur soutien. Enfin, il faut souligner le risque créé par une certaine personnalisation des sujets, des terrains, des contacts au sein de MRTE. Les mouvements de carrière des enseignants-chercheurs, la concurrence entre masters pourraient fragiliser le dispositif pour une équipe comme MRTE de taille relativement restreinte.

Appréciation sur l'organisation et la vie de l'unité

Le comité d'experts a constaté la volonté collective de faire de MRTE une unité dynamique, efficace et reconnue dans ses domaines de compétence. La gouvernance est efficace.

La taille de l'unité de recherche MRTE permet d'avoir à la fois une organisation simple et une vie scientifique intense. Rappelons que MRTE est organisé en axes thématiques plutôt qu'en équipes relativement autonomes, avec des moments de rencontres réguliers, au rythme d'environ un par mois. Les axes thématiques étant pluridisciplinaires, ils regroupent des chercheurs des différents sites de l'unité. L'essentiel de l'activité se déroule sur le site des Chênes où MRTE dispose de locaux assurant à tous, doctorants compris, un poste de travail et permettant par ailleurs l'organisation de réunions et séminaires dans lesquels les doctorants sont aussi impliqués. Ces moments sont conçus comme des temps d'information sur les recherches en cours et sur les possibilités de répondre à des appels à projet de recherche dans un esprit de pluridisciplinarité. C'est un atout pour l'inscription, particulièrement efficace, de MRTE dans son environnement socio-économique. Mais l'efficacité du dispositif serait encore meilleure s'il existait à MRTE une structuration autour d'un axe transversal ou une mobilisation autour de concepts/notions qui pourraient être débattus et partagés entre chercheurs.

Le fonctionnement de l'unité est appuyé sur un règlement intérieur récemment actualisé (juillet 2013). Ce règlement intérieur définit les compétences de l'assemblée générale, qui se réunit au moins une fois par an, et celles du conseil d'unité. Celui-ci prévoit la représentation des différents axes de recherche et des personnels BIATSS mais pas explicitement celle des doctorant-e-s. Toutefois des élections viennent d'être organisées pour permettre cette représentation. Le Conseil de laboratoire valide la répartition des moyens attribués à l'unité, en partant des demandes des chercheurs. Le Conseil est convoqué et présidé par le directeur de l'unité, désigné par les membres permanents. Ce directeur est assisté d'un directeur adjoint.

La communication interne à l'unité est largement informelle. Le site web, hébergé par l'université de Cergy Pontoise, sert avant tout à la communication externe : axes de recherche, actualités, thèses.

Appréciation sur l'implication dans la formation par la recherche

Les doctorants du MRTE présentent des profils d'origine et d'insertion professionnelle qui retranscrivent assez clairement le positionnement du laboratoire en termes de formation à l'amont (masters), de positionnement pluridisciplinaire, d'articulation avec les milieux socio-économiques (recherche-action et financement) ainsi que de débouchés. L'analyse du dossier comme les différents entretiens menés ont permis de mettre en évidence ce positionnement doctoral du laboratoire, réellement en phase avec les relations fortes que le MRTE entretient avec les collectivités territoriales, les opérateurs de transports et plus globalement avec les demandes émanant des milieux socio-économiques avec lesquels l'UCP est en synergie.

Il en résulte un accompagnement doctoral de qualité.

Le laboratoire MRTE, à l'intersection des sciences humaines et sociales d'une part et des sciences expérimentales d'autre part est rattaché à deux Écoles doctorales de l'UCP, l'ED 284, Droit et Sciences Humaines et l'ED Sciences et technologie. Le directeur du laboratoire siège es qualité au sein du conseil de l'ED DSH, mais pas au conseil de l'ED ST ce qui induit, de fait, peu de relation entre les doctorants du laboratoire et cette ED. En revanche, pour l'ED 284, le directeur du MRTE prend part à la politique de l'ED et a participé à la mise en place, depuis 3 ans, d'une politique accrue de suivi et de formations doctorales, dont la systématisation de l'entretien de thèse durant la troisième année dans le cadre du CDU. Le comité d'experts a pu prendre la mesure de la politique menée par cette École doctorale pour mettre en place un « climat » favorable à l'accompagnement des doctorants par les laboratoires.

Sur les 230 doctorants que compte l'ED 284, 10 sont au sein du MRTE. L'UCP mène une politique volontariste de financement doctoral - doublement sur fonds propres des contrats ministériels (10) - dont le MRTE a pu bénéficier depuis 2008 (3 contrats). Conjointement, le laboratoire a cherché à diversifier ses supports de financements doctoraux, sans doute pour pallier les difficultés économiques des doctorants (6 abandons sont mentionnés pour la période quinquennale passée).

Il est également significatif que par rapport au précédent contrat, davantage de doctorants proviennent des masters liés au MRTE.

Ouvertes à la formation par alternance, les spécialités de masters traduisent une forte porosité avec la recherche action et le monde de l'entreprise. Parmi les membres du MRTE, 3 enseignants-chercheurs sont d'ailleurs

responsables de masters. Bien qu'il n'y ait pas de master spécifiquement recherche, les masters professionnels liés à MRTE constituent un vivier doctoral de qualité.

Pourtant, sur les 6 soutenances qui ont eu lieu durant le contrat écoulé on ne compte pas d'étudiant venant de masters de l'UCP. Les doctorants proviennent des universités de Marseille, Pierre et Marie Curie, Nice, Paris 1, Versailles Saint Quentin, relations Maroc-Union européenne. Ce recrutement large montre bien l'attractivité thématique du laboratoire (environnement sonore, transports et territoires). Les thèses en cours montrent un certain rééquilibrage au profit du vivier de l'UCP.

Une autre caractéristique du laboratoire, sa pluridisciplinarité, est bien illustrée par le montage d'accompagnement doctoral : 50% des thèses en cours le sont sous la forme d'une co-direction (4) ou de co-tutelle (1). L'effort de financement est également sensible : sur les 10 doctorants en cours de thèse, 3 sont financés (Labex Patrima, CD ENS Lyon, Ademe) auxquels s'ajoutent deux doctorants salariés, anciens diplômés des masters de l'UCP.

Durant leurs parcours doctoral, les doctorants bénéficient depuis 3 ans d'une organisation pédagogique au sein de l'ED 284. Cette organisation leur permet de valider 18 ECTS (langues, outils numériques, séminaires) et de participer à des doctoriales. Le MRTE ne propose pas de modules valables pour tous les doctorants de l'ED, mais le suivi de séminaires est validé dans le cadre de leurs ECTS. Jusqu'à présent, l'ED 284 couvrait en totalité les frais de soutenance. Depuis 2012-2013, les soutenances ont augmenté de 40% et le budget de l'Ecole doctorale a diminué de 30%. Ces frais font désormais l'objet d'une répartition entre l'ED et le MRTE.

Le comité d'experts a rencontré 6 doctorants dont les profils recouvrent des situations et des itinéraires doctoraux différents au regard de leurs origines en master (UCP, Paris 1, École du paysage, ..), de leurs modalités de financement (sans, CDU, labEx, ADEME). Les projets d'insertion professionnelle des doctorants sont nettement orientés vers l'insertion dans le secteur entrepreneurial et privé. Un doctorant qui a récemment soutenu sa thèse est devenu Ingénieur d'études au sein du laboratoire. Sur la question de l'insertion professionnelle, les doctorants bénéficient d'un séminaire méthodologique de recherche d'emploi.

Les doctorants rencontrés ont une appréciation très favorable de leur environnement, même si les locaux qui leur sont attribués ont dû être réduits récemment, du fait de l'arrivée de nouveaux enseignants-chercheurs. Les bureaux sont localisés sur le site des Chênes de l'UCP mais également sur le site de Neuville. Le bureau qui leur est attribué sur le site des Chênes comporte 4 postes de travail. 6 places sont disponibles par ailleurs. Les locaux ne paraissent pas constituer un souci pour les doctorants, au regard de leur nombre et des besoins de présence sur place (doctorants salariés, terrains étrangers). La double localisation est différemment perçue par les doctorants. Certains estiment qu'elle peut induire des difficultés d'échanges et de dialogue.

Les contacts avec les directeurs de thèse, le principe de la co-direction, ont été cités comme des éléments tout à fait favorables à l'activité doctorale de même que le principe de co-signature pour les publications. La présentation des travaux des doctorants lors des séminaires de laboratoire, la participation aux assemblées générales, l'élection d'un représentant des doctorants ont été soulignés comme importants et significatifs pour la vie du laboratoire.

Au total, la formation par la recherche au sein du MRTE est réelle et efficiente : articulation master/doctorat, accompagnement pluridisciplinaire, conditions de travail, modalités de direction font de ce laboratoire un milieu favorable et bien vécu par les doctorants. L'orientation professionnelle post-thèse illustre clairement le positionnement du MRTE, alimente la synergie entre monde de la recherche et compétences opérationnelles, et s'enrichit d'une ouverture accrue à l'international par le choix de terrains étrangers. Le nombre relativement réduit de doctorants renvoie à une question structurelle. Les itinéraires de carrières de certains enseignants-chercheurs, induits par la pyramide professionnelle du corps enseignant, les conduisent à quitter l'UCP pour d'autres établissements, entraînant le cas échéant leurs doctorants avec eux.

Appréciation sur la stratégie et le projet à cinq ans

Du fait de son histoire, de son potentiel, de sa relation forte avec l'enseignement, de sa bonne insertion locale, MRTE a la capacité de s'inscrire dans les perspectives stratégiques de l'établissement et de mener à bien un projet prometteur.

Encore faut-il qu'une réflexion largement partagée sur l'identité scientifique du laboratoire soit rapidement menée. Le resserrement sur deux axes effectué à la suite de la première évaluation AERES s'est avéré difficile à tenir, compte tenu de l'étoffement ultérieur de l'équipe MRTE qui a accueilli des enseignants-chercheurs travaillant sur

d'autres thèmes. Il est donc temps de tirer les leçons de l'expérience. Le nouveau schéma proposé comporte trois axes. C'est beaucoup pour une telle équipe et, de plus, il n'est pas certain que ce schéma évite les risques d'une dispersion qui nuirait à l'ensemble de l'équipe.

A cet égard, l'axe "Transport et territoires", désormais "historique", ne saurait être négligé sans dommage. Les recompositions du potentiel de recherche, actuellement en cours en Ile-de-France, particulièrement sur les thématiques du transport, devraient conduire MRTE à assurer que l'axe "Transport et territoires" reste bien un axe fort du projet stratégique, mettant en exergue la pluridisciplinarité de l'équipe. Compte tenu des mouvements de personnels, pour ne pas s'étioler, cet axe devrait être repensé. La force manifeste de l'axe "Ville de demain : perceptions et représentations de l'environnement" qui bénéficie d'un bon rayonnement académique et de partenariats puissants, suggère une articulation pertinente avec l'axe "Transport et territoires" sur un thème tel que "grandes infrastructures de transport et leur environnement".

L'axe "Dynamiques sociales, politiques et culturelles des territoires" comporte aujourd'hui deux dimensions nettement distinctes. L'une concerne le patrimoine avec un point fort lié au programme de mémoire de la guerre 1914-1918. L'autre relève plus classiquement de la géographie sociale. La combinaison de ces deux thèmes ne va pas de soi, avec sans doute un problème de masse critique pour chacun d'eux. Il serait souhaitable d'étudier les articulations, les coutures possibles entre ces deux thèmes. Il ne s'agit pas de mener cette réflexion dans l'absolu, avec un fort risque de ne pas déboucher sur une construction scientifiquement satisfaisante. C'est dans la perspective de deux éléments très structurants pour lesquels MRTE est d'ores et déjà partie prenante que l'articulation doit être recherchée. Le labEX Patrima implique fortement la dimension patrimoniale de l'axe "Dynamiques sociales et culturelles des territoires"; l'Institut d'études politiques qui doit ouvrir ses portes à l'UCP en septembre 2014 et dont on attend que MRTE (et spécialement l'axe Dynamiques sociales et culturelles des territoires) soit un appui pour la recherche.

Enfin, l'expérience de recherche-action fortement présente dans le laboratoire MRTE devrait faire l'objet d'une véritable démarche réflexive. Cette expérience gagnerait à être mieux explicitée dans ses modalités et, dès lors, plus affirmée de manière à valoriser cette originalité du laboratoire dans un contexte concurrentiel.

4 ● Déroulement de la visite

Date de la visite

Début : Lundi 16 décembre 2013 à 9 heures

Fin : Lundi 16 décembre 2013 à 18 heures

Lieu de la visite

Institution : Laboratoire MRTE (Mobilité-Réseaux-Territoire-Environnement), Université de Cergy-Pontoise

Adresse : Bâtiment Chênes 2, 33 Boulevard du Port 95011 Cergy-Pontoise

Déroulement ou programme de visite

9h-9h45 : Réunion à huis clos du comité d'experts

9h45-10h : Rencontre du comité d'experts avec la directrice de l'École Doctorale 284 (M^{me} Carole AUBERT DE VINCELLES)

10h-11h30 : Présentation du bilan du laboratoire. Débat.

11h30-12h30 : Rencontre avec les doctorants

12h30-13h45 : Déjeuner des experts (huis clos)

13h45-15h15 : Présentation du projet et de la stratégie du Laboratoire. Débat.

15h15-15h30 : Entretien du comité d'experts avec la tutelle (M. Stéphane SERFATY, Vice-Président Recherche de l'UCP)

15h30-17h30 : Réunion à huis clos du comité d'experts

17h30-18h : Rencontre avec l'équipe de direction du laboratoire



5 • Observations générales des tutelles

FRANÇOIS GERMINET

Président

STEPHANE SERFATY

Vice-Président Recherche

Université de Cergy-Pontoise

33 Boulevard du port

95011 CERGY-PONTOISE CEDEX

téléphone 33 (1) 34.25.61.25

télécopie 33 (1) 34.25.61.27

Monsieur Paul ARNOULD, Délégué Scientifique
représentant l'AERES

Monsieur Gabriel DUPUY, Président du Comité d'experts
Mesdames et Monsieur les membres du Comité d'experts

Cergy, le 17 mars 2014

Affaire suivie par : Laurence PUECHBERTY
Téléphone : 06.78.85.37.95

Objet : Réponse aux observations sur le pré-rapport du laboratoire MRTE – E.A 4113.

La présidence de l'université, le directeur du laboratoire et l'ensemble des membres de l'unité prennent acte du pré-rapport du comité de visite AERES et ont analysé très attentivement ce rapport sur les activités, fonctions et projets du laboratoire lors de la visite AERES le 16 décembre 2013.

Le président de l'université, le vice-président de la recherche et le directeur du laboratoire remercient le comité d'évaluation pour le travail réalisé par les membres du comité d'experts, la qualité des échanges, l'état d'esprit constructif qui a prévalu durant les diverses présentations et discussions.

La direction du laboratoire a apprécié la synthèse de ses points forts, points faibles et recommandations du rapport et reconnaît la pertinence des remarques formulées. Cette expertise permettra au laboratoire de mieux réaliser les objectifs scientifiques dans le cadre du prochain contrat quinquennal.

Nous tenons toutefois à apporter aux membres du comité AERES des compléments d'informations sur les points suivants :

L'établissement s'est doté d'un Institut d'éducation en lien avec l'ESPE (ex IUFM). Il convient donc de comprendre que les enseignants-chercheurs de l'UCP, cités en page 3 du pré-rapport AERES, sont rattachés à l'Institut d'éducation en lien avec l'ESPE

En vous priant d'accepter nos salutations les meilleures



François GERMINET

Président de l'université de Cergy-Pontoise